

"Comparaison de l'impact du Covid-19 sur le droit du travail et l'Assurance Maladie en Chine et en France"

Mélanie ATINDEHOU-LAPORTE 乐美兰

Avocate inscrite au barreau de Paris

Docteure en droit français et chinois

9 rue Alfred de Vigny

75008 Paris

melanie.atindehou@gmail.com

07.85.28.59.44

Présentation du 29 juin 2021

Commission ouverte Chine du Barreau de Paris -
AFCDE

Plan

Introduction

I- l'impact du Covid-19 sur le droit du travail en France et en Chine

A- Les enjeux du confinement en droit du travail

1. Analyse générale de l'impact du confinement sur la politique d'emploi
2. La transcription de cette politique de confinement en droit du travail
 - a. Les mesures communes aux deux pays
 - b. Les mesures plus spécifiques à chacun des deux pays

B- Les politiques de déconfinement

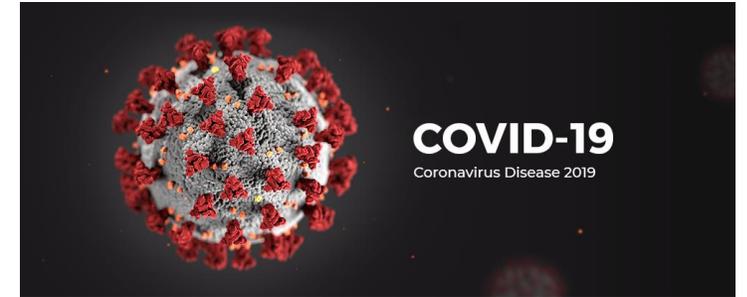
1. L'enjeu de la santé et sécurité au travail
2. La préparation des relations de travail de demain

II- l'impact du Covid-19 sur l'assurance maladie en France et en Chine

A- Vers une véritable universalisation des soins en Chine

B- Une évolution de l'accès aux prestations en espèce

C- L'impact du Covid-19 sur les autres branches de la sécurité sociale



Introduction



Rappel des grandes étapes de la Crise sanitaire en Chine

17 novembre 2019 : 1^{er} patient de 55 ans avec des troubles respiratoires.
9/11 janvier 2020 : 1^{er} mort
12 janvier 2020 : l'OMS déclare l'existence d'un nouveau coronavirus

23 janvier 2020 – 8 avril 2020 : mise en quarantaine de 13 villes de la province du Hubei.
24 janvier 2020 : En Chine, Monsieur Xi Jinping demande à la population de porter un masque.
En France, le premier cas est confirmé par le Ministre de la santé.
L'OMS demande à mettre en place des mesures pour détecter le coronavirus

31 janvier 2020 : l'OMS déclare « l'urgence de santé publique de portée internationale ». L'objectif est d'assurer un encadrement permanent en Chine et l'accélération des préparatifs dans tous les pays. La principale crainte de l'OMS était que les pays avec des systèmes de santé moins efficaces soient le plus impactés.

Pékin n'arrive pas à endiguer la propagation du coronavirus

SITUATION LE 24 JANVIER (12H00 GMT)

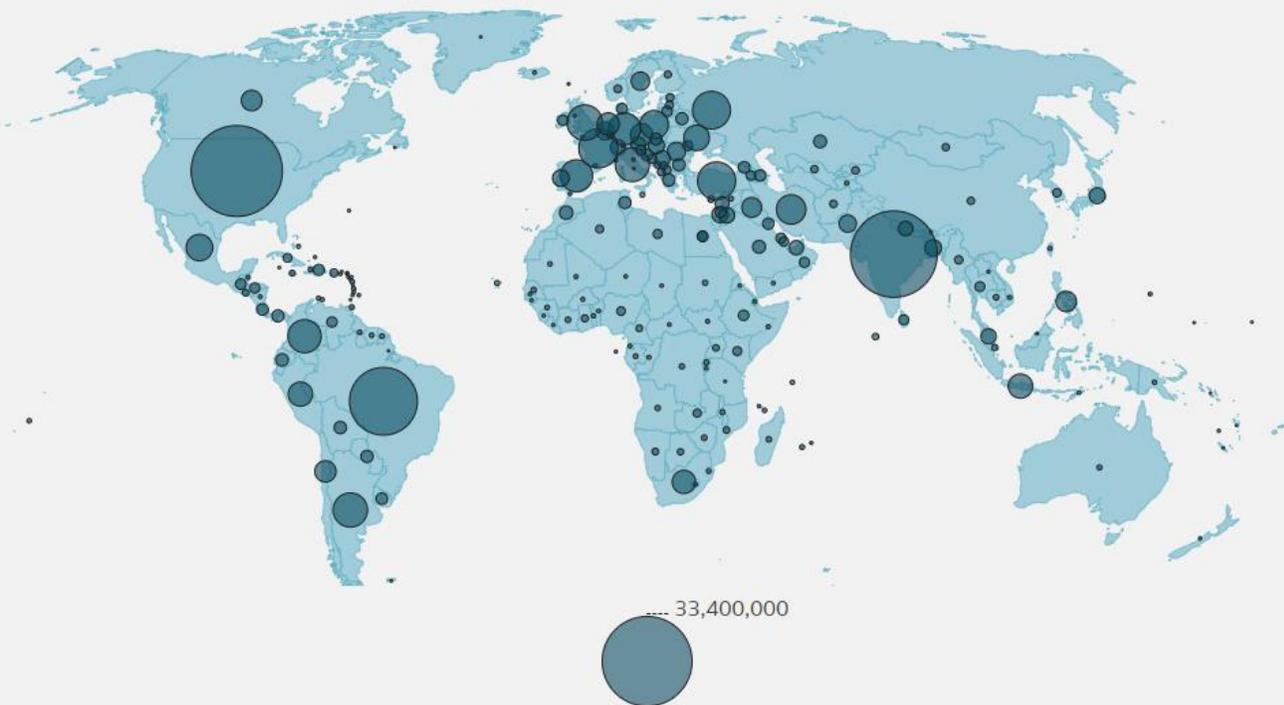
● Cas confirmés par province chinoise et par pays au niveau mondial (881 malades) ● Décès (26 morts)



CORONAVIRUS mapped

Zoom to The world

Show **180,036,101** cases **3,901,300** deaths



Circles show number of confirmed coronavirus cases per country.

Source: Johns Hopkins University, national public health agencies
Figures last updated 25 June 2021, 11:08 BST

Rappel des grandes étapes de la Crise sanitaire en France

1^{er} confinement :

17 mars 2020 – 10 mai 2020

- Décret n°2020-325 du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle
- Ordonnance du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos
- Ordonnance du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L.5421-2 du Code du travail.

2^{ème} confinement :

29 octobre 2020-1^{er} décembre 2020

- Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020
- Décret n°2020-1316 du 30 octobre 2020
- Protocole sanitaire devant être mis en place pour les travailleurs ne pouvant télétravailler
- QR du Ministère du travail concernant le télétravail

3^{ème} confinement :

31 mars 2021 – 19 mai 2021

- Confinements locaux entre 26 février 2021 et le 31 mars 2021
- Décret n°2020-699 du 1^{er} juin 2021, mesures générales pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de la sortie de crise
- Projet de fiche Covid-19 du Ministère du travail relatif à l'organisation et le fonctionnement des restaurants d'entreprise
- Urssaf notes des 28 mai et 1^{er} juin 2021

I- l'impact du Covid-19 sur le droit du travail en France et en Chine

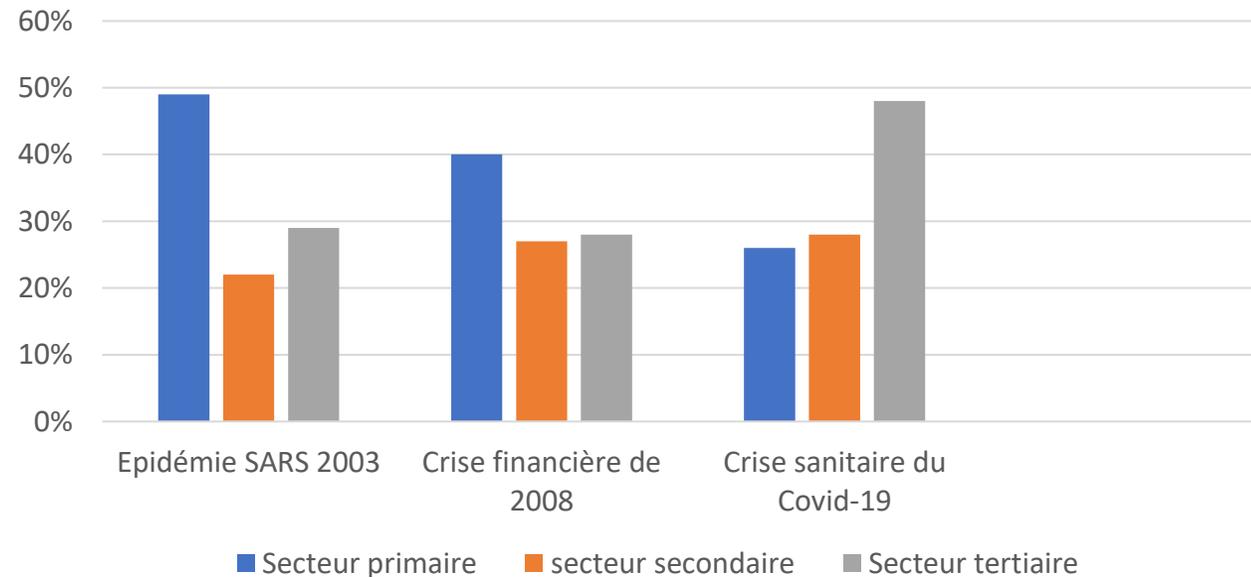


A- Les enjeux du confinement en droit du travail

1- L'analyse générale de l'impact du confinement sur le droit du travail

- Le confinement a entraîné une restriction du droit de propriété et de la liberté d'entreprendre tant en Chine qu'en France.
- L'économie des deux pays se repose sur une société de consommation.
- L'identification des secteurs d'activités de l'économie a été essentielle afin que les gouvernements puissent adapter les mesures d'aides.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité en RPC



L'identification des secteurs essentiels en Chine

- La Municipalité de Pékin a retenu une définition extensive des commerces essentiels comparé à d'autres provinces et Municipalités tels que Shanghai, Jiangsu, Anhui, Fujian, Shandong, Shanxi, et Guangdong (trois premiers)



- Les magasins nécessaires pour les biens et produits permettant le contrôle et la prévention du Covid-19, à titre d'exemple, la production, la transportation et la vente de médicaments, les équipements de protections et le matériel médical



- Les produits essentiels d'utilité publique : l'eau, le gaz et la communication
- Les produits nécessaires pour la société : les supermarchés, la production et la fabrication de nourriture et la logistique afférente,



- Les projets de construction clés (pour les autres provinces après le 23 février 2020)
- Les autres commerces ou industries dépendant des besoins nécessaires pour la société et qui doivent retourner au travail aux horaires habituels avant le 9 février. Autre société ayant adopté une forme de travail flexible en Chine.

L'identification des secteurs essentiels en France au 19 mars 2021

- les magasins d'alimentation générale et les supérettes peuvent accueillir du public pour l'ensemble de leurs activités ;
- les magasins multi-commerces, les supermarchés, les hypermarchés et les autres magasins de vente d'une surface de plus de 400 m² ne peuvent accueillir du public que pour les activités alimentaires et pour la vente de produits de toilette, d'hygiène, d'entretien et de produits de puériculture ;
- seuls les commerces alimentaires ou proposant la vente de plantes, fleurs, graines, engrais, semences et plants d'espèces fruitières ou légumières sont autorisés dans les marchés couverts et ouverts ;
- entretien, réparation et contrôle technique de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles ;
- commerce d'équipements automobiles ;
- commerces de véhicules automobiles et de machines agricoles sur rendez-vous ;
- commerce et réparation de motocycles et cycles ;
- fourniture nécessaire aux exploitations agricoles ;
- commerce de détail de produits surgelés ;
- commerce de détail de livres ;
- commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéos ;
- commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé ;
- boulangerie et boulangerie-pâtisserie ;
- commerce de détail de boissons en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de cacao, chocolats et produits de confiserie ;
- autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de carburants et combustibles en magasin spécialisé, boutiques associées à ces commerces pour la vente de denrées alimentaires à emporter, et équipements sanitaires ouverts aux usagers de la route ;
- commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé ;
- commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé ;



- commerce de détail de matériaux et équipements de construction, quincaillerie, peintures, bois, métaux et verres en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de textiles en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé ;
- commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé ;
- commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé ;
- commerces de détail d'optique ;
- commerces de plantes, fleurs, graines, engrais, semences, plants d'espèces fruitières ou légumières, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé ;
- commerce de détail alimentaire sur éventaires sous réserve, lorsqu'ils sont installés sur un marché, des dispositions de l'article 38 ;
- commerce de détail de produits à base de tabac, cigarettes électroniques, matériels et dispositifs de vapotage en magasin spécialisé ;
- location et location-bail de véhicules automobiles ;
- location et location-bail d'autres machines, équipements et biens ;
- location et location-bail de machines et équipements agricoles ;
- location et location-bail de machines et équipements pour la construction ;
- réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ;
- réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication ;
- réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques ;
- réparation d'équipements de communication ;
- blanchisserie-teinturerie ;
- blanchisserie-teinturerie de gros ;
- blanchisserie-teinturerie de détail ;
- activités financières et d'assurance ;
- commerce de gros ;
- garde-meubles ;
- services de coiffure ;
- services de réparation et entretien d'instruments de musique.

2 - La retranscription des politiques de confinement en droit du travail

a- Les mesures communes aux deux pays



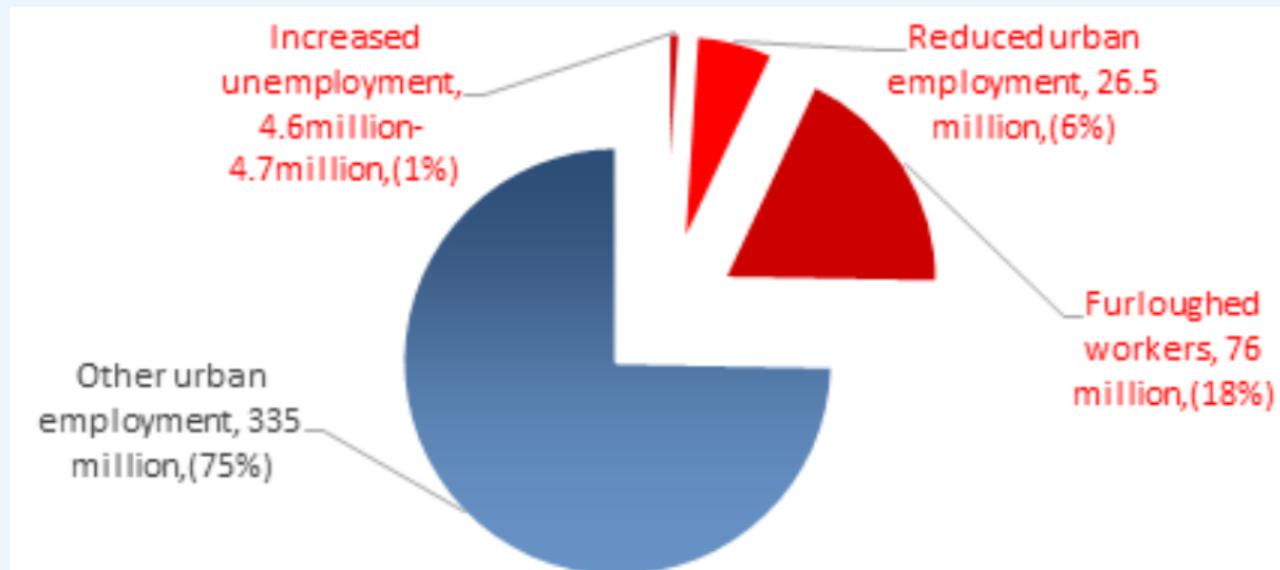
- Les DRH ont dû organiser le temps de travail selon une nouvelle modalité de travail.
- Selon la taille de l'entreprise, le télétravail était plus ou moins opérationnel en fonction de l'avancement de la digitalisation de l'entreprise dans ces moyens de productions (ordinateurs portables, écrans, dossiers numériques /paperless, signature électronique, WeChat Work (Tencent), Dingtalk (Alibaba) WeLink (Huawei), Teams (Microsoft), Zoom).
- Les postes ne pouvant être mis en télétravail ont fait l'objet d'une analyse approfondie par les DRH pour déterminer les périodes de travail nécessaires à la continuité du service et les périodes pouvant être chômées.
- Une importante veille a été mise en place dans les groupes de Société afin de pouvoir suivre les évolutions législatives et juridiques à la semaine pendant le premier confinement puis par période de quinze jours/mois.

Country			
Field	Topic	Answers	Useful link for the client
General government's measure to help companies			
Specific tax measure to help companies	Measures for companies facing difficulty due to COVID-19		
	Suspension of the payment of taxes		
	Suspension of the payment of mandatory social contributions		
	Additional measures		
Specific employment measure to help companies	short-time working/ partial activity/furlough/temporary layoff 1) implementation 2) state financial support		
	Maintained employee's salary in case of sickness		
Real-estate	Payment of rents for business premises		

On peut identifier plusieurs grandes catégories de travailleurs :

	En Chine	En France
Activité partielle	Etant donné que le temps de travail est réduit, le salaire et le paiement des cotisations sociales sont réduits. A titre d'exemple, dans la Municipalité de Pékin le salaire ne pouvait être inférieur à 70% du salaire minimum de la Municipalité.	L'entreprise maintient le salaire du salarié placé en télétravail. Le taux d'indemnisation de la part de l'Etat dépend de la date de la demande, du secteur d'activités auquel l'entreprise appartient.
Garde d'enfants pour fermeture d'école /enfants malades	A titre d'exemple, la Municipalité de Pékin prévoyait qu'un membre du couple qui restait à la maison pour s'occuper de son ou ses enfants mineurs devait recevoir son salaire en entier et était protégé contre le licenciement pendant la période du Covid-19.	Indemnisation par la CPAM jusqu'au 5 juillet 2020 sous certaine condition puis indemnisation par le mécanisme d'activité partielle.
Télétravail	Le télétravail est rémunéré dans les mêmes conditions que les jours travaillés au bureau.	Selon la taille de l'entreprise, les syndicats et les représentants du personnel ont joué un rôle dans la négociation (charte de télétravail et indemnisation) et la retranscription de la politique de l'entreprise devant être mise en œuvre.
Obligations de prendre des jours de congés	La durée du nouvel an chinois a été étendue par le Conseil des Affaires d'Etat jusqu'au 2 février 2020. Certaines provinces / municipalités (Shanghai, Chongqing, Anhui, Fujian, Shandong, Shanxi et Guangdong) ont déclaré que la réouverture des entreprises ne pouvait avoir lieu avant le 9 février 2020. Pour les salariés qui ont télétravaillé pendant cette période, l'entreprise devait leur donner l'équivalent en temps de repos obligatoire ou payer les heures supplémentaires à un taux horaire de deux fois le salaire de base du salarié.	Pendant le confinement l'employeur a été autorisé de manière exceptionnelle à imposer jusqu'à 10 jours de congés payés. Jusqu'au 30 septembre 2021, l'employeur peut imposer sous réserve de respecter un délai de prévenance d'un jour franc la prise ou la modification des jours de RTT, les journées de la convention de forfait jour et les jours contenus dans le CET.
Détachement de travailleurs auprès d'autres entreprises	services de livraison en ligne « sans contact » pour la livraison de matériels médicaux (« SF Express »)	Services de télécommunications

Données relatives à l'impact du Covid-19 sur l'emploi au cours du 1^{er} trimestre 2020 en Chine



Source: National Bureau of Statistics. http://www.stats.gov.cn/tjsj/sjd/202004/t20200420_1739722.html

Focus sur la jurisprudence en Chine

- **L'employeur ne peut pas suspendre le contrat de travail du salarié au motif que la pandémie constitue un cas de force majeure.**
- En l'espèce, un salarié n'a pas reçu son salaire au motif que son contrat de travail était suspendu en raison de la suspension de l'activité de l'entreprise jusqu'au 3 février 2020.
- Le salarié se prévalait du fait que la loi sur le travail ne permettait pas à l'employeur de s'exonérer de son obligation de payer le salaire et reposait sur une force majeure. L'exécution du contrat de travail rendue impossible par la crise du Covid-19 devait faire l'objet d'une modification contractuelle nécessitant le consentement des deux parties et ne pouvait être décidée unilatéralement.



Congés payés et télétravail : Un salarié peut refuser de prendre son ordinateur portable pendant les vacances du nouvel an chinois. Le salarié avait posé 27 jours de congés payés.

La Cour du travail du district de Shanghai Pudong a considéré que la rupture du contrat de travail d'un salarié refusant de prendre son ordinateur portable pendant le nouvel an chinois était illégale. La Société de consulting a été condamnée à payer 194 000RMB au salarié.

La Cour rappelle qu'un employeur peut exiger des salariés d'être disponible.

Néanmoins le salarié peut refuser de prendre son ordinateur ou de travailler pendant les vacances annuelles ou congés payés. Dans tous les cas le refus n'est pas un motif de licenciement.



Les caractéristiques chinoises de l'emploi face à la crise sanitaire

- Les travailleurs migrants
- Les jeunes diplômés
- La formation
- La diffusion Top Down de la législation



B- Les politiques de déconfinement

1- L'enjeu de la santé et la sécurité au travail ?



Source: People's Daily, <http://sx.people.com.cn/n2/2020/0225/c189147-33826321.html>

杭州健康码



【绿码】

凭码通行



【黄码】

实施7天内隔离，连续
(不超过)7天健康打卡正常
转为绿码



【红码】

实施14天隔离，连续14天
健康打卡正常转为绿码

Un QR Code nécessaire partout



- Prise de température
- Reconnaissance faciale
- Distinction des districts à risques



Et en France ?

- Protocole sanitaire actualisé au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire en France
 - **Groupe** : déclinaison de leur politique en fonction du pays d'implantation et mise en place de politique de retour au travail plus complète que celle exigée par le Ministère du travail.
 - **PME** : masque, gel.
- Reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle pour certaine catégorie de travailleurs.

b- La préparation des relations de travail de demain : Orientations du Conseil des affaires d'Etat

Extend pro-employment policies



- ✓ Policy of refunding unemployment insurance contributions by companies to help them keep workers employed will continue;
- ✓ Some support policies implemented last year will be extended until end of this year, including subsidies for vocational training, upskilling and college graduate internships, unemployment subsidies and provisional living allowances, as well as support for college graduates to work at the primary level;
- ✓ Policy support for entrepreneurial activity and innovation will be bolstered.

Facilitate flexible employment



- ✓ Backstop measures for flexibly employed people to participate in basic old-age insurance plan for rural and non-working urban residents will be formulated;
- ✓ Occupational injury insurance for people engaged in platform-based flexible employment will be piloted;
- ✓ Fees and fines that are unwarranted or inconsistent with superordinate laws should be promptly overhauled.

Increase financial support for sectors impacted by COVID-19



- ✓ Guide civil aviation enterprises and financial institutions to take best advantage of policies concerning emergency loans, increase targeted financial support for industries severely impacted by COVID-19, including culture, tourism, offline retail, accommodation and transportation;
- ✓ Further strengthen financial services for small and micro enterprises;
- ✓ Guide financial institutions to provide regional financing support targeting market entities.

L'entreprenariat une solution alternative à l'emploi classique ?

Bolster support for micro and small firms, self-employed individuals



- 1 Maintain preferential policies as needed, implement tax and fee cuts, and intensify inclusive finance designed for micro and small enterprises and self-employed individuals.
- 2 Take multi-pronged measures to help micro and small enterprises and self-employed individuals cope with price rally of raw materials in upstream industries. Combat hoarding and price gouging.
- 3 Strengthen impartial oversight, treat all market entities equally, and overhaul arbitrary charges and unwarranted fines. Make efforts to cover self-employed individuals and flexible employees in social insurance programs.

Mass entrepreneurship and innovation



- 1 Boost employment by encouraging entrepreneurship. Be more open to new employment trends. Encourage key groups, including college graduates and migrant workers, to start businesses and find jobs through multiple channels. Enhance ability of micro, small and medium enterprises to create jobs.
- 2 Create better environment for mass entrepreneurship and innovation. Deepen administrative reform, remove obstacles, and promote integrative development of small, medium, and large enterprises. Strengthen supervision and oppose unfair competition to protect legitimate rights and interests of micro, small and medium enterprises as well as individual businesses.
- 3 Strengthen policy incentives for mass entrepreneurship and innovation. Implement policies for tax exemption and deduction, extra tax deduction on research and development (R&D) expenses, incremental tax rebates in VAT. Expand financing channel for mass entrepreneurship and innovation. Encourage people with flexible employment to participate in pilot housing provident fund system. Attract more overseas talent and encourage some entrepreneurship bases to be more international.

II- l'impact du Covid-19 sur l'assurance maladie en France et en Chine



A- Vers une véritable universalisation des soins en Chine

1- L'enjeu des hôpitaux

2- L'accès à l'ensemble de la population aux soins en Chine

B- Une évolution de l'accès aux prestations en espèce dans les deux pays

C- L'impact du Covid-19 sur les autres branches de la sécurité sociale

1- Le report des cotisations sociales

2- L'impact sur l'assurance vieillesse

La dualité de la protection sociale chinoise

Le système du HUKOU

La zone rurale

La zone urbaine

1^{er} pilier : la sécurité sociale

Assistance sociale

Assistance sociale

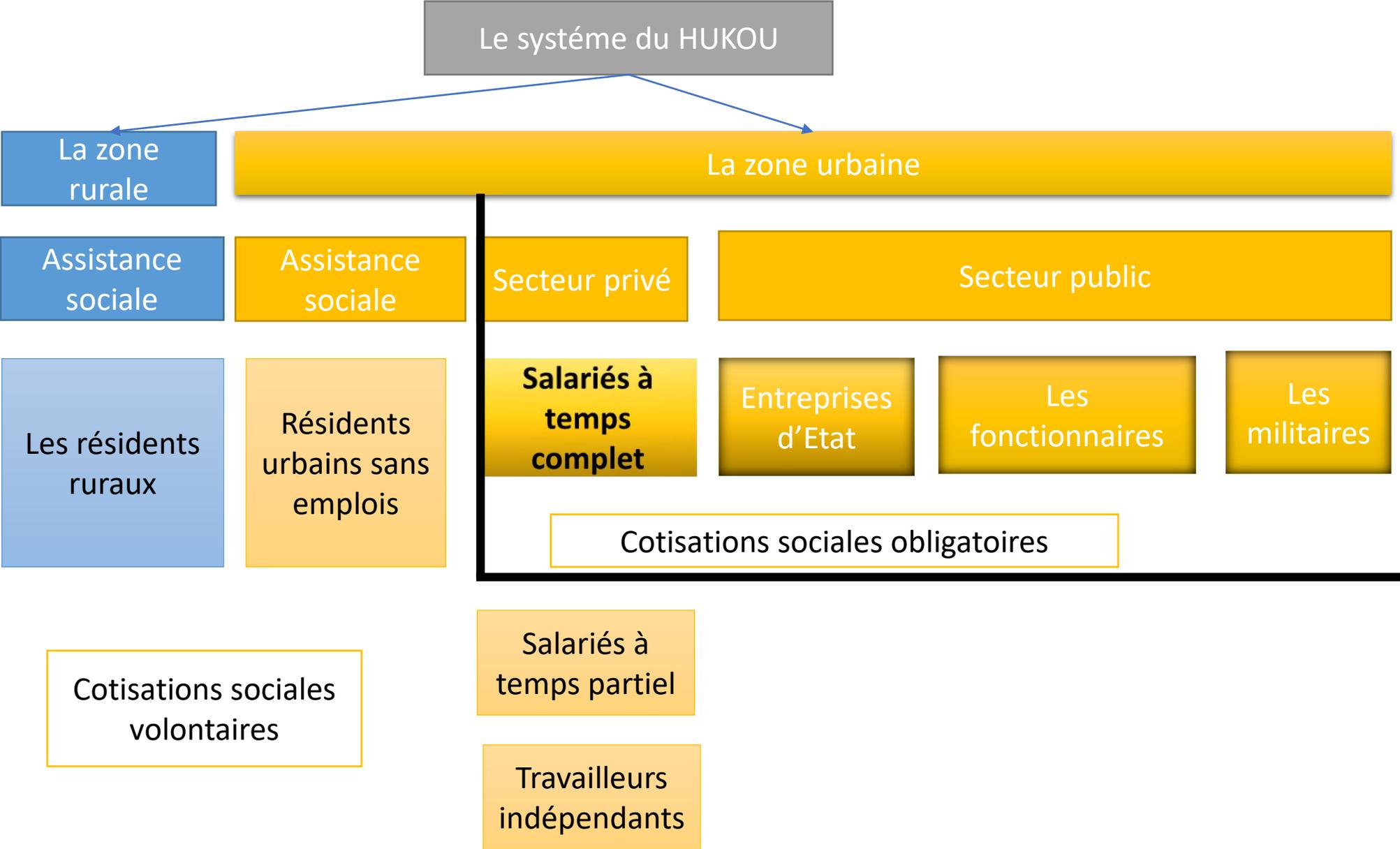
Secteur privé

Secteur public

2nd pilier : les assurances privées

Les assurances privées

L'impact de la loi des assurances sociales chinoise sur tous les emplois



A- L'impact du Covid-19 en matière de soins

1- L'enjeu des hôpitaux

- L'impressionnante création d'un hôpital temporaire en moins de 2 semaines à Wuhan d'une superficie de 25 000m² pour 9 millions d'habitants.(plus de 1 000 lits)



- 12 centres de quarantaine : La séparation des patients infectés des non infectés : regroupement des cas contacts, des personnes avec de la fièvre et des personnes symptomatiques
- Conversion de bâtiments publics et des stades en hôpitaux : pour les patients ayant de faibles symptômes et pouvant continuer à s'occuper d'eux-mêmes
- SF Express : livraison du matériel médical + donation des particuliers pour éviter la rupture des masques du personnel soignant
- Intervention des forces militaires
- la mise en place des tests PCR rapide devient un enjeu de la crise sanitaire

Deepen reform of salary system in public hospitals



- ✓ **Improve salary level standards at public hospitals. Salary level in public hospitals should be adjusted while ensuring no increase in people's overall medical burden, favoring those with heavy tasks in public welfare or engaged in scientific research and teaching. Increase total amount of salaries reasonably.**
- ✓ **Put in place public hospitals' autonomy in salary distribution. Improve performance-based salary system that tilts toward key and badly needed posts and medical workers with outstanding performance. Appropriate raises should be given to junior doctors.**

2- L'accès à l'ensemble de la population aux soins pendant la crise du Covid-19

- **Fin janvier 2020**, le Gouvernement annonce la prise en charge par l'assurance maladie et les finances publics des soins liés au Covid-19 de l'ensemble des citoyens et ce indistinctement de leur hukou.
- **Au 19 juillet 2020**, l'assurance maladie avait pris en charge à hauteur de 1,232 milliard de RMB au titre du coût du traitement lié au Covid-19.
- 135 500 patients ont vu leurs soins médicaux pris en charge.
- Circulaire du 23 juillet 2020 annonçant
 - une réforme du système de santé et médical au cours de la seconde moitié de l'année 2020. Les efforts doivent continuer dans la construction d'un système de santé public plus particulièrement dans l'enregistrement des maladies infectieuses et des déclenchements d'alertes.
 - Une amélioration du système de l'assurance maladie. La part du gouvernement dans les dépenses de l'assistance sociale maladie de la zone urbaine et rurale sera améliorée de 30 RMB par personne.
- **Au 9 mars 2021**, 7,24 million de chinois ont bénéficié de paiement direct interprovinciaux de leurs dépenses médicales en 2020. Cette règle de paiement des dépenses médicales inter-provinces permet à tout patient inscrit dans un système d'assurance médicale d'être remboursé de leur dépense, peu importe la province où ils sont traités. Le patient doit se rendre dans l'un des 44 400 hôpitaux ayant mis en place ce type d'accord.
- Le 7 avril 2021, le Premier Ministre, Li Kejiang a appelé
 - à ce que les services de soins dématérialisés continuent à être améliorés et développés. L'internet 5G permettra de couvrir 200 millions de foyers d'ici la fin 2021. Les compagnies de télécommunications devraient baisser leur coût pour les petites et moyennes entreprise de 10% et un tarif préférentiel pour les entreprises en ayant besoin.
 - À incorporer le mécanisme d'aide de l'assurance médicale pour alléger le reste à charge du patient.

Vers une suppression du Hukou en matière d'assurance maladie ?

1^{er} assouplissement



- ✓ An amended draft of the Law on Population and Family Planning was passed, and the meeting decided to submit it to the Standing Committee of the National People's Congress.

2^{ème} assouplissement

Les règles du compte personnel de l'assurance maladie vont être assouplies. Le cotisant pourra faire bénéficier ces ayants droit « conjoint, enfant ». L'utilisation de ce compte personnel pour payer la contribution d'un membre de la famille à l'assurance sociale maladie sera aussi pris en considération par les gouvernements provinciaux qui ont 3 années pour mettre en place ces nouvelles règles.

Les modalités de calcul de ce compte sera améliorées pour les travailleurs urbains (salariés et fonctionnaires).

3^{ème} assouplissement

Selon une circulaire en date du 22 avril 2021, la Chine mettra en place pour les travailleurs urbains un mécanisme permettant de payer les frais médicaux des dépenses médicales générales (maladies chroniques et les maladies graves)

B- Une évolution de l'accès aux prestations en espèces

En Chine

- L'employeur doit maintenir le salaire pendant la quarantaine du salarié atteint de symptômes liés au Covid-19.

En France

- Prise en charge par l'assurance maladie du salaire dès le premier jour d'arrêt lié au Covid-19.
- Décret réformant le bénéfice des prestations en espèce à certaines professions indépendantes avec un délai de carence réduit à 3 jours.

C- L'impact du Covid-19 sur les autres branches de la sécurité sociale

En Chine

- Les Municipalités de Pékin et Shanghai ont autorisé un report du paiement des cotisations qui doit être effectué dans les 3 mois suivants la fin de la pandémie.
- La ville de Suzhou a limité le report des cotisations sociales (vieillesse, chômage et accident du travail) jusqu'à 6 mois, à condition que l'employeur s'engage à les payer à son retour à meilleure fortune.
- Réforme de l'assurance vieillesse : allongement de la durée de cotisations

Merci de votre attention !

Mélanie ATINDEHOU-LAPORTE 乐美兰

Avocate inscrite au barreau de Paris

Docteure en droit français et chinois

9 rue Alfred de Vigny

75008 Paris

melanie.atindehou@gmail.com

07.85.28.59.44